

CIRCULAIRE N° 2022-23-006

ASSOCIATION SPORTIVE DU CAMPUS SAINTE THÉRÈSE

Les professeurs d'EPS donnent aux élèves la possibilité de pratiquer diverses activités physiques et sportives dans le cadre du sport scolaire au sein de l'Association Sportive Sainte-Thérèse.

- ◆ **Portes ouvertes des AS Mercredi 7 septembre 2022**, sur les créneaux et lieux des pratiques, sauf pour l'équitation qui aura lieu le **dimanche 11 septembre 2022 après-midi**.
- ◆ **Reprise sur le lieu de l'activité : La semaine du 12 septembre 2022**
- ◆ **Attention la natation (6^{ème}/5^{ème}) débutera le mercredi 28 septembre 2022** (suite aux travaux de la piscine). Une permanence d'inscription aura lieu le mercredi 7 septembre au campus Ouest de 13h30 à 14h30.

Inscriptions :

- La cotisation annuelle à l'A.S. est de **45 euros** (assurance et licence incluses) pour une activité sportive ou **50 euros** pour plusieurs activités (**chèque à l'ordre de l'A.S. Sainte-Thérèse**).
- L'autorisation parentale de participation à l'A.S. Sainte-Thérèse (ci-contre).

HORAIRE ET CRÉNEAUX DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS	JOURS et HORAIRES	LIEUX	ÉQUIPEMENT	ENSEIGNANTS
TIR SPORTIF	Lundi 12h36 : 6 ^{ème} Mercredi 13h00 - 14h00 : 6 ^{ème} / 5 ^{ème} 14h00 - 15h00 : 4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Campus Ouest Stand de tir	Loisir / Compétition en voitures Certificat médical obligatoire	Monsieur JEANTET l.jeantet@ecst.org
NATATION	Mercredi 9h50 - 11h00 : 6 ^{ème} 11h00 - 12h05 : 5 ^{ème}	Piscine d'Ozoir	Loisir, rencontres. Prévoir grand sac, lunettes, bonnet et maillot	Madame ANSORENA s.ansorena@ecst.org
ÉQUITATION	Mercredi 11h45 - 15h00 6 ^{ème} à 2 nd e	Cercle hippique la Brèche aux Loups	Cotisation estimée à 200 € tenue adéquate.	Madame CLAVÉ s.clave@ecst.org

Pour l'équitation, pas de possibilité de cumuler des activités, il faudra payer une cotisation en supplément.



HORAIRES ET CRÉNEAUX DES ACTIVITÉS (suite)

HANDBALL	Mercredi 13h30 - 14h45 : 4 ^{ème} / 3 ^{ème} 14h45 - 16h00 : 6 ^{ème} / 5 ^{ème} Match : 13h45 - 16h00	Gymnase Belle Croix	Compétitions Chaussures propres	Monsieur AUTER et Madame DOYE b.auter@ecst.org
ESCALADE	Mercredi 13h30 - 15h30 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	Campus Ouest	Compétitions Chaussures propres	Monsieur RICHARD d.richard@ecst.org
TIR À L'ARC	Judi 12h45 - 13h30 6 ^{ème}	Campus Ouest Stand de tir	Loisir/rencontres Prioritaire à la cantine avec la carte	Madame ANSORENA s.ansorena@ecst.org
TENNIS	Lundi, mercredi, vendredi 12h45 - 13h30 5 ^{ème} au lycée (Sauf mauvais temps)	Campus Est Terrain de tennis	Loisirs	Madame DEBROSSE

COUPON A RENDRE AUX PROFESSEURS de l' A.S. :

Joindre le chèque à l'ordre de « **A.S. Sainte-Thérèse** »

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné demeurant à.....

Tél. : autorise mon fils / ma fille : Nom :

Prénom : Né(e) le/...../.....

en Classe de à participer aux activités de l'Association Sportive Sainte-Thérèse.

Activité(s) Choisie(s) :

Si 1 activité : 45 euros / Si plusieurs activités (sauf équitation) : 50 euros

Équitation : 200 euros

Adresse Mail pour les informations de l'A.S. (en lettres capitales) :

.....@.....

Autorisation d'intervention chirurgicale (en cas d'accident grave) : OUI - NON (entourer votre choix)

J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS sur OPUSS.fr et annexe.

Date et signature obligatoire



Éducation & Culture Sainte-Thérèse

Campus EST (collège & lycée)
Avenue Érasme, Rond-point de l'Europe, 77330 Ozoir-la-Ferrière
Tél : 33(0)1.64.43.10.00 - Fax 33(0)1.64.43.10.13

Campus OUEST (école & niveau 6ème)
6 avenue de la Doutre, 77330 Ozoir-la-Ferrière
Tél : 33(0)1.60.18.51.70 - Fax 33(0)1.60.18.50.50.48

AGEC Sainte-Thérèse - SIRET 784 989 568 00034 - APE 8531 Z - contact@ecst.org - www.ecst.org - @ecst4u

L'établissement se réserve le droit de suspendre l'inscription d'un élève si la famille n'est pas à jour de ses frais de scolarité, ainsi que des frais annexes.

◆ **LES COMPÉTITIONS**

Toutes les rencontres sportives ont lieu le mercredi après-midi sur place ou déplacement en bus. En ce qui concerne le tir sportif, les déplacements s'effectueront en voiture avec des parents accompagnateurs (attestation d'assurance à fournir).

◆ **ABSENCES À L'A.S.**

Pour des raisons de sécurité, toute absence d'un élève à l'A.S. sera signalée aux parents et doit être justifiée auprès du professeur référent.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'enseignant d'EPS concerné



Gilles DUPONT
Chef d'établissement 2nd degré
Coordinateur



Vincent BALMAYER
Directeur de la Vie
Scolaire



L'équipe EPS

